



Garderie périscolaire / Transport scolaire / Cantine Accueils de loisirs du mercredi et des vacances

Année scolaire 2026/2027

**Dossier à retourner par mail ou courrier
au Service Enfance Jeunesse, 4 rue du château à Pierre de Bresse**

Madame, Monsieur,

Voici les démarches à effectuer pour l'inscription aux différents services :

► **Pour une première inscription :**

- Vous devez remplir dans un premier temps la fiche d'inscription et la retourner au service enfance jeunesse (courrier ou mail). Vous recevrez ensuite par mail, vos identifiants au portail famille. (Attention ! Une adresse mail valide est indispensable pour accéder au portail famille.)
- Dès réception de vos identifiants du portail famille, vous enverrez les documents complémentaires via la messagerie du portail famille (un document par mail).

Pièces à fournir pour tous les services pour une 1^{ère} inscription :

- photocopie des vaccins
- copie du livret de famille
- attestation d'assurance responsabilité civile ou extra-scolaire
- fiche sanitaire pour les accueils de loisirs (mercredi et vacances scolaires)

En cas de dossier incomplet, l'inscription de votre enfant ne sera pas prise en compte.

► **Votre enfant a fréquenté nos services sur l'année scolaire 2025/2026, vous devez :**

- Mettre à jour votre compte sur le portail famille (vérifiez bien votre adresse, les noms des personnes autorisées à venir chercher vos enfants)
- Joindre via le portail famille votre attestation d'assurance 2026/2027, et la copie des vaccins en cas de changement.
- **Cocher sur le planning « transport » l'arrêt de bus**
- Transmettre par le portail famille, la fiche sanitaire pour les enfants qui fréquenteront l'accueil de loisirs du mercredi et des vacances.

Le portail famille vous permettra :

- de réserver ou d'annuler vos temps de repas, de garderie du matin et soir et d'accueil de loisirs
- de faire les modifications de vos données personnelles (adresse, téléphone, autorisations de sortie...)
- d'envoyer vos documents (vaccins, assurance ...), un mail au service et de visualiser le détail de vos factures.

Pour rappel, vous pouvez modifier vos plannings

Selon les délais ci-dessous (sauf pour les accueils de loisirs pendant les vacances)

Pour une inscription ou annulation le :	J'inscris ou j'annule le :
Lundi	Jeudi précédent avant 23h59
Mardi	Vendredi précédent avant 23h59
Mercredi (accueil de loisirs)	Vendredi précédent avant 23h59
Jeudi	Lundi précédent avant 23h59
Vendredi	Mardi précédent avant 23h59

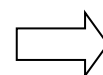
Les plannings pour la rentrée seront ouverts sur le portail famille courant mi- juillet.

Une pénalité de 2 euros en plus du coût du service pour les enfants sera appliquée :

- pour les enfants non-inscrits à un service, pour une inscription de dernière minute.
- pour un départ après 18h30 de la garderie périscolaire et des accueils de loisirs.

Une absence non prévenue dans les temps sur le portail famille sera facturée.

En cas de problème d'accessibilité au portail famille, vous avez la possibilité de laisser un mail à enfance-jeunesse@bressenordintercom.fr ou d'appeler au 03 79 57 07 60.



Conditions d'accueil et de facturation :

***Garderie périscolaire matin et soir** : La garderie périscolaire est ouverte en période scolaire de 7h30 à l'entrée en classe et de la fin de la classe à 18h30.

Le tarif de la garderie est forfaitaire (prix à la demi-heure de présence soit 1€ / la demi-heure). Toute demi-heure commencée est due (avec un maximum de 2 heures facturées le soir). Les parents devront inscrire leurs enfants sur tous les créneaux nécessaires.

*** cantine** : 5.20 € le repas.

***Transport scolaire** : gratuit pour les familles. (Obligation d'inscription à l'année sur un arrêt précis). Les circuits et horaires des arrêts sont sur le site <https://www.bressenordintercom.fr/> ou dans la partie document du portail famille. **Les parents devront inscrire leur enfant sur l'arrêt souhaité en cochant dans la partie transport le dernier jour de l'année scolaire 2025-2026.**

***Accueil de loisirs du mercredi pendant la période scolaire** : accueil à l'Espace Enfance-Jeunesse (5 bis rue du château à Pierre de Bresse). Inscription :

- à la journée avec repas de 7h30 à 18h30 (arrivée entre 7h30 et 9h / départ entre 17h et 18h30)
- à la demi-journée avec repas de 7h30 à 14h00 ou 12h00 à 18h30
- à la journée sans repas de 7h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h30

***Accueil de loisirs pendant les vacances scolaires** : les informations, modalités d'accueil seront mises sur le site <https://www.bressenordintercom.fr/> et sur le portail famille environ 1 mois avant les dates d'ouverture.

Inscription :

- * à la journée avec repas de 7h30 à 18h30 (arrivée entre 7h30 et 9h / départ entre 17h et 18h30)
- * à la demi-journée avec repas de 7h30 à 14h00 ou 12h00 à 18h30
- * à la journée sans repas de 7h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h30

Tarif des accueils de loisirs selon la grille ci-dessous

Quotient familial au 01/01/2026	0 - 500	501 - 750	751 – 1 000	1 001 - 1 250	1 251 et +
Journée	7,00	9,00	11,00	13,00	15,00
½ journée avec repas	6,00	8,00	10,00	12,00	14,00
Journée sans repas	6,00	8,00	10,00	12,00	14,00
Supplément activités spécifiques	8 euros				

Vous trouverez tous les règlements intérieurs sur le site <https://www.bressenordintercom.fr/> ou sur le portail famille.

Veuillez recevoir, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

Céline CORNOT

Service Enfance - Jeunesse

Responsable périscolaire / accueil de loisirs

Tél : 03 79 57 07 60

Mail : enfance-jeunesse@bressenordintercom.fr

<https://www.bressenordintercom.fr/>